



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 février 2026

Association Sportive du Golf de Brest Iroise
<http://www.assogolfbrestiroise.fr/>

Membres présents :

Jean Luc Roudaut, Michel Vittoz, Jacques Fily, Jean Perramant, Marc Bonnaud, Marc Chauvin, Dominique Cariou, Christine Kerdoncuff, Gilles Le Borgne, Hugues Morineau, Ronan Roué, Jean Paul Le Roux, Jean Marc Pellois, Yvan Rondot, Monique Trotel, Sébastien Le Merdy.

Invités :

Michel Pors, Guillaume Roué

Membres excusés :

Romain Le Roux.

La séance est présidée par Jean Luc Roudaut

PV de la réunion du 31 janvier 2026 validé

1 – Licences

	2025	2026
Total	262	352
Dont Jeunes	37	39

2 - Finances

A ce jour des recettes des licences et peu de dépenses.

Compte d'exploitation à ce jour : + 9 000€.

3 - Point sur l'avenir du Golf

Suite à une rencontre de Jean-Luc avec la CCI, le 18 février, la CCI ne souhaite pas conserver la gestion du Golf mais la confier à un prestataire.

La CCI a récupéré le bail, elle est donc libre pour lancer la consultation de reprise de la gestion du golf.

Accès au terrain : Une barrière devrait être mis en place courant avril. Un badge d'accès sera nécessaire pour entrer. L'accès sera réservé aux seuls membres de l'ASGBI, à l'exception des jours de compétitions (les modalités d'entrée sont en cours d'établissement)

4 – Points terrain

Yann Rabejac ancien jardinier du golf a été embauché.

Plusieurs matériels sont arrivés sur site pour l'entretien du parcours. (Tondeuses, aérateur de sable, ...)

Les priorités d'entretien du terrain sont les bunkers dont il faut retracer les contours, enlever le limon avant de pouvoir aérer le sable.

Un appel à bénévoles en semaine ou un samedi sera lancé pour ces différentes tâches.

Les balles de practice seront ramassées par les joueurs et mises dans une caisse.

5 – Ecole de Golf

L'école de Golf est une priorité de la CCI.

La convention établie conjointement avec la CCI devrait être signée début mars pour une ouverture de l'école de Golf le 7 mars si possible.

6 – Logiciel de réservation TeeGolf

L'abonnement de Tee1Golf devrait être à la charge de l'ASGBI

7 – Abonnement

Tous les membres devront être abonnés

Un abonnement de 720 € à l'année est envisagé

Et une participation forfaitaire de 60 € pour le badge d'entrée et le tag de sac

Le green fee serait de 30 €.

Droit de jeu 6 € pour les membres et 12 € pour les extérieurs

8 – Club House

Actuellement le club est un club privé.

L'ASGBI peut utiliser le Club House mais ne peut vendre de boisson.

Les joueurs pourront apporter leurs boissons et consommer sur place.

Pour la remise des prix les modalités du pot de fin de compétition sont à définir.

8 – Commission sponsors et calendrier

La commission sponsors s'est réunie pour établir le calendrier des compétitions du dimanche.

Elle prend contact avec les sponsors pour renouveler les partenariats avec l'ASGBI.

Quelques dates sont retenues :

- 24/25 mai : Championnat du Club
- 6/7 juin : Fête du Club
- 7 juin : Swiss Life
- 19/20 septembre : Rotari

Prochaine réunion de l'ASGBI le samedi 28 mars 2026

Le Président
Jean-Luc Roudaut

Le Secrétaire
Michel VITTOZ